

**AVIS DES COMMISSIONS  
« DEVELOPPEMENT HUMAIN » ET « EPANOUISSEMENT HUMAIN »**

**SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**

Secteurs en carence tant en formations qu'en terrains de stage, malgré une demande d'emplois forte qui ne devrait pas fléchir dans les décennies à venir, les secteurs sanitaire, médico-social et social répondent à un besoin urgent d'avoir un schéma.

Au préalable, les commissions précisent que l'objectif affiché du projet de schéma « *de parvenir à une adéquation permettant de satisfaire les besoins des publics, des entreprises et des professionnels* » dans ces secteurs, ne pourra être effectivement atteint que si une volonté politique forte est clairement exprimée. Elles rappellent que la formation reste un outil au service d'une politique.

Les commissions soulignent la démarche de consultation, bien qu'elle aurait gagné à être plus constructive par un échange avec l'auteur de ce document de travail.

En effet, le document proposé pose un diagnostic qui souffre d'un manque de précisions. Il aurait été enrichi si les éléments qui se retrouvent dans *la partie 5 du rapport final*, notamment ceux, plus ou moins complets, concernant les professions sanitaires, avaient été intégrés et confrontés aux données plus générales.

Elles notent en particulier que l'analyse des besoins, pour le secteur social est notoirement insuffisante. En effet, a contrario de la branche sanitaire et médico-social, un flou persiste au niveau de ce secteur, tendant à créer une certaine porosité entre les métiers qui en relèvent.

Par ailleurs, ce projet de schéma ne prend en compte ni la détermination des coûts, desquels découlent les financements nécessaires à la formation, ni le temps nécessaire pour programmer les formations.

Tout ceci renforce le sentiment d'imprécision et de flou qui se dégage globalement du document.